

07/12/2005



Assemblée générale AG/PAL/999

Department of Public Information • News and Media Division • New York

**Comité pour l'exercice des droits inaliénables
du peuple palestinien**
291^e séance - après-midi

LE COMITÉ POUR L'EXERCICE DES DROITS INALIÉNABLES DU PEUPLE PALESTINIEN APPROUVE LES PROGRAMMES DE DEUX RÉUNIONS DE L'ONU À CARACAS DU 13 AU 15 DÉCEMBRE

Le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien a approuvé, ce matin, les programmes provisoires de la Réunion des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes sur la question de la Palestine, qui doit avoir lieu les 13 et 14 décembre prochains à Caracas, et du Forum public des Nations Unies pour le soutien à la paix israélo-palestinienne, qui doit se tenir le 15 décembre, également dans la capitale vénézuélienne.

Lors de la réunion sur la question de la Palestine, les participants doivent passer en revue la situation dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, les efforts internationaux visant à relancer le processus politique entre les parties et la question du soutien des pays d'Amérique latine et des Caraïbes à un règlement pacifique du conflit israélo-palestinien.

Le Forum public doit rassembler des représentants de la société civile, qui sont appelés à examiner les moyens par lesquels ils peuvent appuyer les objectifs du Comité dans leurs régions respectives et dans le reste de la communauté internationale.

Le Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, Paul Badji (Sénégal), a exprimé sa profonde gratitude au Gouvernement du Venezuela qui a offert d'accueillir ces deux réunions importantes. Il a également encouragé tous les membres et observateurs du Comité à participer à la réunion pour l'Amérique latine et les Caraïbes sur la question de la Palestine et à assister au Forum public en qualité d'observateurs.

Outre le Président du Comité, la délégation du Comité à Caracas sera composée du Rapporteur du Comité, Victor Camilleri (Malte), et de l'Observateur permanent de la Palestine auprès des Nations Unies, Riyad Mansour.

Par ailleurs, M. Mansour a informé les membres du Comité des derniers événements au Siège de l'ONU et dans le territoire palestinien occupé, ainsi que de l'évolution du processus politique. Il a ainsi salué le caractère constructif du débat qui s'est tenu la semaine dernière à l'Assemblée générale sur la question de Palestine et s'est dit satisfait de l'adoption des résolutions pertinentes. Il a en outre souligné que l'Autorité palestinienne ne voyait toujours pas le résultat de l'Accord signé le 15 novembre dernier, sous les auspices de la Secrétaire d'État américaine, Condoleezza Rice, à l'exception du contrôle par les Palestiniens de la frontière au poste de Rafah. Il a, de même, évoqué la question des élections législatives

prévues pour janvier 2006. Les événements de ces dernières semaines vont rendre difficile la liberté de mouvement des candidats durant la campagne, a affirmé l'Observateur, qui a également déploré le fait que le Gouvernement israélien refuse toujours de négocier sur cette question à quelques semaines du scrutin.

Répondant à une question d'un délégué, M. Mansour a en outre tenu à préciser que le renvoi à la Troisième Commission (chargée des questions sociales, humanitaires et culturelles) du projet de résolution sur les enfants palestiniens n'avait pas résulté d'une pression exercée par la délégation israélienne sur l'Union européenne, contrairement à ce qu'avait indiqué un journal, mais d'une décision responsable de la délégation palestinienne. La substance du projet de résolution a été maintenue dans le texte présenté par l'Union européenne, a-t-il ajouté.

Les représentants de la République arabe syrienne, du Mali, du Venezuela et de Cuba ont également pris la parole.

* *** *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel